Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Sorgues : La fromagerie SDV s'équipe de panneaux photovoltaïques



La fromagerie sorguaise SDV vient de se doter de panneaux photovoltaïques. Une installation réalisée par Engie my power, filiale du groupe Engie, qui vise à permettre à l'artisan de réduire ses factures et de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

D'habitude se sont des entreprises plus importantes qui se dotent de panneaux photovoltaïques en toiture, mais la fromagerie sorguaise SDV située route d'Orange est l'une des premières TPE/PME de Vaucluse à s'équiper de la sorte. Un projet réalisé avec Engie my power, filiale du groupe Engie, qui a permis la mise en place de 96 panneaux photovoltaïques d'une puissance de 36 kWc (kilowatt-crêtes), sur 4 parties du toit de la fromagerie, pour une surface totale de 164 m2. De quoi permettre à l'entreprise vauclusienne 'd'autoconsommer' prochainement plus de la moitié de l'électricité produite.

Près de 100 000€ d'économie sur la facture d'électricité

Ces panneaux photovoltaïques, qui réduiront l'empreinte environnementale de la fromagerie, lui permettront également de réaliser des économies significatives dès la première année. L'installation devrait produire chaque année plus de 44 000 kilowattheures (kWh) d'électricité solaire soit plus d'1

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

million de kWh sur 25 ans, et éviter ainsi l'émission de 368 tonnes de dioxyde de carbone (CO2), l'équivalent de 491 arbres à planter pour compenser cette empreinte carbone2.

Financièrement, c'est une économie de près de 100 000€ sur la facture d'électricité qui est attendue sur cette période (hors éventuelles hausses de tarif d'électricité). L'entreprise pourra également bénéficier du gain de la revente d'électricité non consommée.

Une démarche aussi écologique qu'économique
« Engie my power accompagne les TPE/PME pour consommer moins et mieux l'électricité, grâce à une solution sur mesure d'autoconsommation solaire », déclare Sophie Devoisin-Lagarde, directrice d'Engie my power qui poursuit « Engie my power pour les Pros leur permet ainsi de faire des économies sur leurs factures d'électricité tout en réalisant un geste pour l'environnement. »

Engie my power commercialise depuis 2018 des solutions photovoltaïques pour les particuliers et petits professionnels en les accompagnant dans toutes les démarches administratives. Son ambition est de devenir, à horizon 2024, l'acteur de référence des solutions solaires décentralisées pour les puissances inférieures à 100 kilowatt crêtes (kWc).

La Région Sud soutient l'installation de bornes de charge électriques dans les copropriétés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



En 2019, la Région Sud a lancé son dispositif 'Zéro émission sur la route' afin d'aider ses habitants au déploiement des véhicules électriques. Aujourd'hui, elle a de soutenir l'installation de nouvelles bornes de recharge électriques au sein des copropriétés.

La transition énergétique et l'atteinte d'une neutralité carbone font partie des priorités de la Région Sud. « Nous devons penser à une nouvelle mobilité, avec des transports durables et respectueux de l'environnement », explique Renaud Muselier, président de la Région. Le dispositif 'Zéro émission sur la route' a déjà permis plus de 65 opérations représentant 800 bornes de charge électriques, 80 véhicules électriques, et 3,5 millions d'euros de subventions.

Depuis le début de l'année, les prix des carburants ne cessent d'augmenter et la qualité de l'air continue de se dégrader. Ainsi, la Région Sud a décidé d'élargir les aides relatives au dispositif 'Zéro émission sur la route' et de soutenir l'installation de nouvelles bornes de charge électriques dans les copropriétés afin que leurs habitants puissent recharger leur véhicule directement chez eux.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Le syndicat Durance Luberon et Enedis s'allient pour développer les énergies renouvelables



Le syndicat Durance Luberon et la société Enedis viennent de signer un partenariat visant à accompagner ce premier dans l'étude d'installations de panneaux photovoltaïques sur 40 sites d'eau potable et d'assainissement, notamment pour leurs raccordements au réseau public de distribution exploité et géré par Enedis.

Le syndicat Durance Luberon réfléchit depuis près d'un an à ces installations de panneaux photovoltaïques dans le but de profiter pleinement du potentiel énergétique des sites d'eau potable et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

d'assainissement, sur un territoire qui bénéficie d'un important taux d'ensoleillement toute l'année. Dans un contexte de crise énergétique, ce projet s'inscrit également dans une volonté de réduire les consommations d'énergies afin de réaliser des économies financières en plus de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Au cours de ce partenariat, qui a été signé pour deux ans, Enedis mettra à disposition du syndicat Durance Luberon les informations liées à ses sites pour lui permettre de prendre les bonnes décisions en matière d'investissement en obtenant une première estimation des
contraintes liées aux capacités des réseaux de distribution d'électricité.

V.A.

Sobriété énergétique : LMV ouvre une permanence



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

La crise de l'énergie et la sobriété qui en résulte incitent davantage l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse à venir en aide à ses administrés. Ainsi, l'Agence locale de transition énergétique (Alte) tient désormais une permanence le 3e lundi de chaque mois dans les locaux de LMV au 315 avenue Saint Baldou à Cavaillon.

Sur place, un conseiller peut recevoir les propriétaires, occupants ou bailleurs, de toutes les communes de l'agglomération (à l'exception de ceux de l'hyper centre de Cavaillon, concernés par le dispositif OPAH-RU) gratuitement sur rendez-vous afin de les aider à trouver les solutions techniques adaptées pour effectuer des travaux de rénovations énergétiques, à mobiliser les aides financières possibles, ainsi qu'à trouver les professionnels locaux qualifiés.

Les prochaines permanences auront lieu les lundis 21 novembre et 19 décembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Il est possible de prendre rendez-vous par téléphone au 04 90 74 09 18 ou directement sur le site de l'Alte.

V.A.

Carpentras obtient le label « Territoire durable, une COP d'avance »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



La ville de Carpentras vient d'obtenir le label « Territoire durable, une COP d'avance » (niveau 2), pour une période de trois ans (2022-2024). Une belle distinction pour la municipalité qui depuis plusieurs années est engagée dans une démarche globale de développement durable.

Piétonnisation progressive du centre-ville, augmentation de la part du végétal dans les rues et sur les places, réduction de l'étalement urbain au profit de la rénovation du bâti ancien dégradé, amplification des actions de sensibilisation au développement durable, augmentation du bio dans la restauration scolaire ; Toutes ces initiatives traduisent la volonté de la ville de mettre le développement durable au cœur de son action.

Le label régional « Territoire durable, une COP d'avance » vient ainsi récompenser l'ensemble des actions menées en faveur de la transition énergétique et écologique.

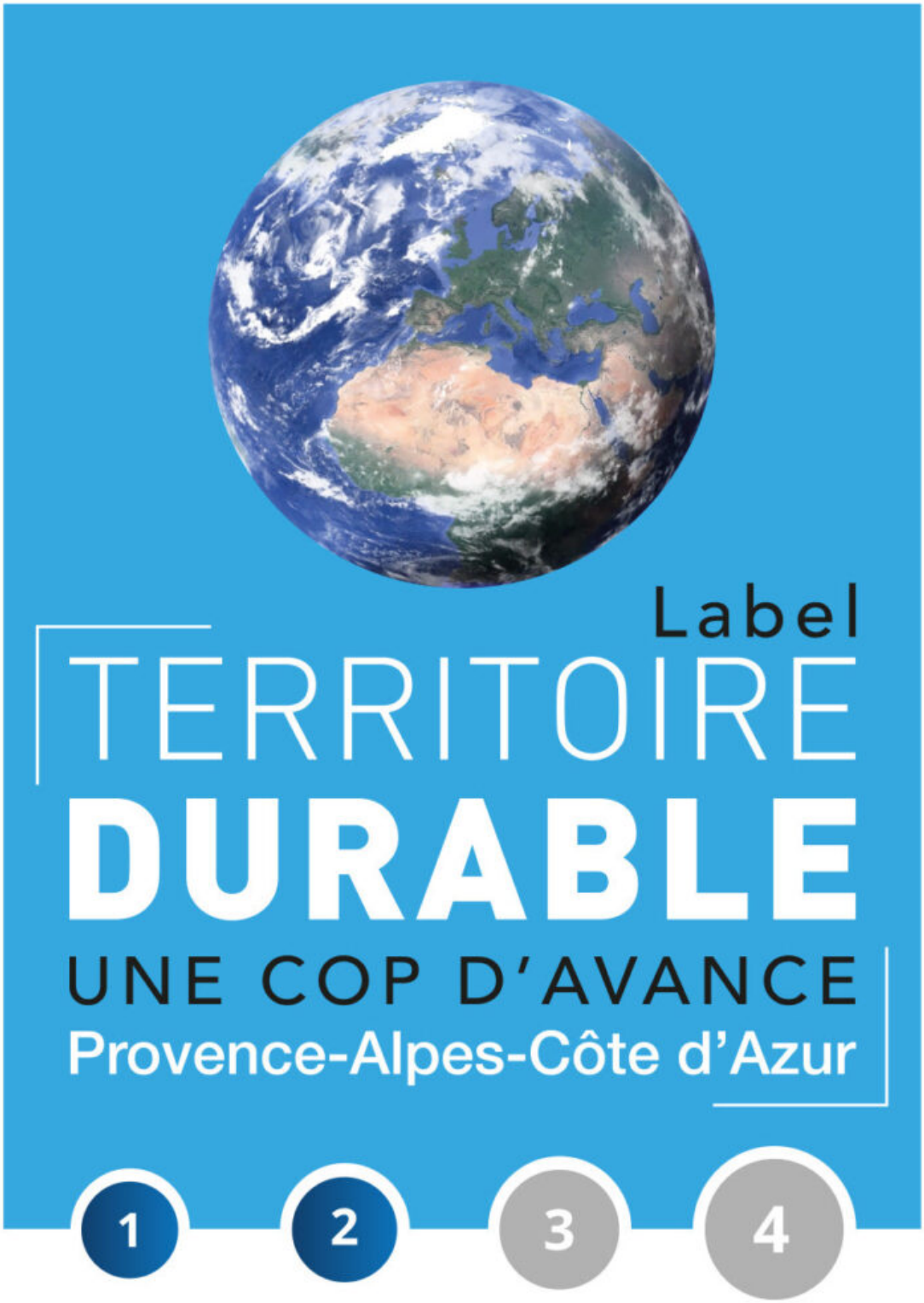
Animé par l'agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE) et piloté par l'état (DREAL) et la région Sud, le label devra être renouvelé en 2024 avec l'objectif pour la ville d'atteindre le niveau

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

supérieur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Pour le moment, aucune collectivité n’a encore atteint le niveau 4 © DR

J.R.

Avignon installe de nouveaux panneaux photovoltaïques sur ses toits



La ville d’Avignon vient de signer plusieurs conventions avec la Coopérative citoyenne d’énergies renouvelables Enercipa pour installer des panneaux photovoltaïques sur les toits de certains bâtiments municipaux. Plusieurs établissements possédaient déjà des installations similaires depuis 2014 tels que l’école Saint-Jean, la piscine Stuart Mill, le Gymnase Génicoud et le stade nautique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Cette fois-ci, 4 bâtiments sont concernés : l'école maternelle Arrousaire, l'école élémentaire de la Trillade, le Gymnase Barbière et la brasserie de la Plaine des Sports. Ainsi, les conventions signées par la ville et par Enercipa conviennent de la mise à disposition des toitures pendant 20 ans après l'installation des panneaux, avec une possibilité d'extension de 5 ans si les deux parties donnent leur accord. Une redevance de 26 000€ a également été mise en place pour toute la durée des conventions, sous la forme de 52 jours d'actions pédagogiques à destination des scolaires et usagers des bâtiments bénéficiant de ces installations.

Ces installations photovoltaïques s'inscrivent dans une volonté de la ville d'Avignon d'agir en faveur du développement durable et d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables sur son territoire.

V.A.

Carpentras, et si cet été on rénovait notre Sweet home ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



La CoVe (Agglomération Ventoux Comtat Venaissin) propose en partenariat avec l'Alte (Agence locale de la Transition énergétique) un atelier sur le confort d'été dans le logement et les aides financières à la rénovation énergétique.

Rénover son logement pour en améliorer la performance énergétique, c'est réduire ses factures, gagner en confort d'été comme d'hiver, valoriser son patrimoine et lutter contre le dérèglement climatique.

L'atelier propose d'aborder les bonnes pratiques, les équipements, les aides financières disponibles à l'heure où les vagues de chaleur sont de plus en plus fréquentes et intenses. Ces réflexes peuvent être suffisants dans la majorité des cas pour garder son logement à une température acceptable et passer outre la climatisation.

Jeudi 2 juin de 18h à 19h. Maison du citoyen. 35, rue du Collège à Carpentras.
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

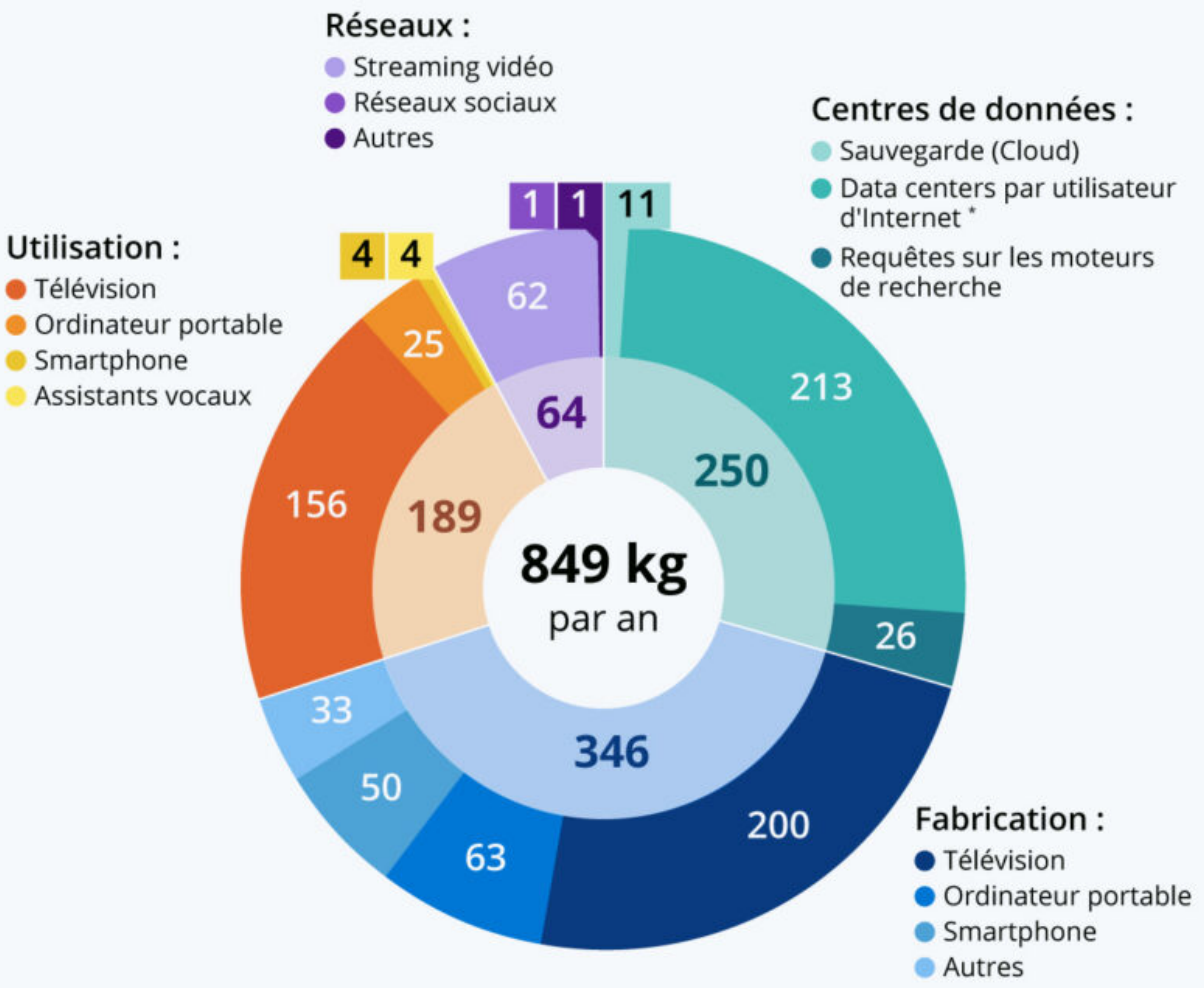
L’empreinte carbone de nos activités numériques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

L'empreinte carbone de nos activités numériques

Estimation des émissions de CO_2 liées à l'utilisation des technologies numériques par personne et par an *



* Calculs réalisés en Allemagne en avril 2020.
Source : Öko-Institut

statista

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

L'écosystème numérique serait, selon les études, responsable de 2 % à 4 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales, soit jusqu'à près de deux fois plus que le transport aérien (avant le Covid-19). En France, un rapport publié au Sénat évalue l'empreinte carbone du numérique à 15 millions de tonnes d'équivalent CO2 par an, soit environ 2 % de l'ensemble des émissions nationales.

Notre infographie reprend une estimation détaillée de l'institut allemand de recherche sur l'environnement (Öko-Institut), qui a chiffré les émissions moyennes par personne pour différents postes. Il est important de noter que ces calculs ont été réalisés en Allemagne et que certaines données peuvent être influencées par des facteurs propres au pays, comme la nature du mix électrique pour les émissions liées à l'utilisation. Ils donnent toutefois un aperçu de la répartition de l'empreinte selon le type d'appareil et d'activités pour des populations ayant un niveau de vie et de consommation similaire.

Avec une part de 40 % dans le total des émissions selon l'Öko-Institut, la fabrication des appareils pèse à elle seule particulièrement lourd dans la balance. Les émissions liées à la production proviennent en particulier des produits chimiques utilisés pour l'extraction et le traitement des matières premières, ainsi que de l'énergie nécessaire à la fabrication des semi-conducteurs, composants essentiels de nos équipements électroniques. Les données présentées dans le graphique sont des valeurs moyennes annualisées, basées sur la durée de vie moyenne des appareils. D'après les estimations, la fabrication d'un grand téléviseur à écran plat émettrait par exemple 1 000 kilogrammes de CO2 (émissions absolues) et la production d'un ordinateur portable environ 250 kilogrammes.

Les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation des appareils (environ 22 % du total) et au fonctionnement des centres de données (près de 30 %) sont quant à elles principalement dues à la consommation d'électricité. Celles-ci dépendent notamment du comportement des utilisateurs et de l'empreinte carbone de l'électricité consommée localement.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Enédis et la Fédération du BTP 84 renforcent leur coopération

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Enédis et la Fédération du BTP 84 ont signé une convention de partenariat pour renforcer leur coopération. Objectif ? Gagner en efficacité lors de la réalisation des chantiers et faciliter le partage d'expérience entre les professionnels du bâtiment et les gestionnaires du réseau public d'électricité. Une coopération et une organisation fondamentales à l'heure où la transition énergétique, écologique et la transition digitale s'accélèrent.

Sébastien Quiminal, directeur Enedis Vaucluse et Christian Pons, président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics Vaucluse ont ainsi échangé sur la mobilité électrique en présence d'entreprises adhérentes et notamment avec Thierry Devaux, président de la section électricité du BTP 84**.** Objectif ? Développer un réseau d'interlocuteurs de proximité. Au cœur des sujets abordés : les raccordements provisoires de chantiers ; l'accès aux ouvrages et voiries ; la prévention aux risques électriques ; les déplacements et protections des ouvrages ; les évolutions technologiques et l'émergence de réseaux intelligents.

La mobilité électrique

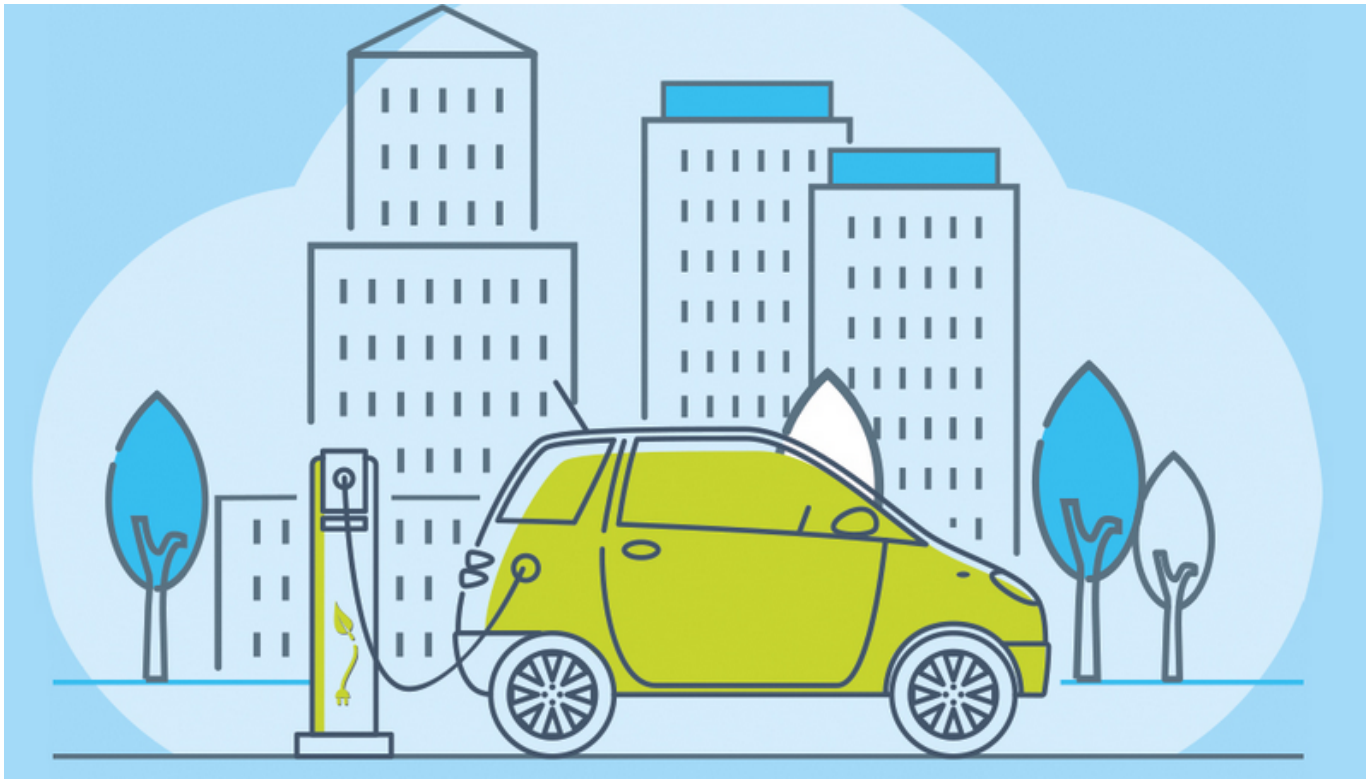
Mais le volet le plus important de cette mise en commun de retour d'expérience concerne la mobilité électrique avec le développement des bornes de recharges des véhicules, le raccordement des immeubles d'habitation collectifs -ce qui représente 44% des habitations en France-, en intérieur et extérieur, les matériels et solutions d'intervention et les aspects réglementaires concernant les bâtiments neufs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Et l'enjeu est de taille

Car la ville de demain sera Smart-city, entendez 'ville intelligente'. Et pour que cela soit effectif, les plateformes de bornes de chargement électrique communiquent avec les réseaux électriques et numériques. Il est question d'authentifier le détenteur de la carte, du badge ou du smart-phone pour accéder à la borne et que le branchement fonctionne afin de recharger la voiture. Enfin le déploiement des bornes devient essentiel notamment lorsque l'on connait l'explosion des ventes de voitures hybrides. Les motorisations électriques et hybrides rechargeables s'envolent atteignant 194 730 modèles immatriculés en 2020 dans l'hexagone, des chiffres supérieurs aux estimations du marché automobile. Soit une hausse de 125 000 unités, par rapport à 2019, pour ce marché d'à peine 10 ans et en pleine crise sanitaire ! En tout, 470 295 véhicules électriques et hybrides rechargeables sont en circulation depuis 2010.



La recharge du véhicule électrique est devenu un enjeu sociétal, ici sur la voie publique

Quand Enedis mène l'enquête

En mars dernier, Enedis a publié une enquête comportementale sur les possesseurs de véhicules électriques. Réalisée en octobre 2020 par l'institut BVA auprès de 804 possesseurs de véhicules électriques, cette étude montre que la grande majorité des utilisateurs (79%) possèdent au moins un autre véhicule, mais que le véhicule 100% électrique est le plus souvent (65%) celui qui roule le plus. La distance moyenne parcourue au quotidien est de 44 km alors que l'autonomie moyenne de leur voiture

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

est de 257 km, en progression de 11 points par rapport à la précédente enquête. Si 48% déclarent utiliser leur voiture 100% électrique exclusivement pour les trajets du quotidien, 52% l'utilisent aussi pour leurs départs en week-end et en vacances.

Un contexte réglementaire favorable

Ces ventes sont soutenues par un contexte réglementaire favorable. Le durcissement prévisible des réglementations sur les émissions de CO2 et sur les polluants (Euro VII) conduit en effet les constructeurs à anticiper leur sortie du moteur thermique. Ainsi, Renault a annoncé un objectif de 90% de ses ventes électriques en 2030. PSA annonce un objectif de 70% de ventes en électrique et hybride rechargeable en 2030.

Les aires de services d'autoroutes équipées d'ici 2022

La moitié des aires de services d'autoroute sont aujourd'hui équipées de bornes de recharge rapide (164 aires de service). Toutes les aires du réseau autoroutier concédé seront équipées de stations de recharge pour véhicules électriques d'ici la fin 2022. En parallèle, l'équipement du réseau routier national non concédé sera réalisé à la même échéance grâce à la mobilisation des services de l'État et de financements exceptionnels de 100 millions d'euros. Au total, en comptant les bornes privées (chez les particuliers, dans les copropriétés, sur les parkings d'entreprises…), on atteint plus de 612 000 points de recharge répartis sur l'ensemble du territoire. Ce maillage fait de la France l'un des pays les mieux équipés d'Europe : plus de 20% des bornes installées en Europe se situent en France.

Recharge du véhicule

De manière stable, la recharge principale s'effectue très majoritairement à domicile (89% des sondés), tandis que les recharges en voirie ou au travail restent marginales. A noter une progression de 7% de la recharge en immeuble. Alors qu'en 2019, 33% des habitants en immeuble déclaraient recharger leur voiture sur des bornes publiques, ils ne sont plus que 26% à les utiliser. Globalement 88% des sondés n'utilisent presque jamais les bornes en voirie et, sur les 12% les utilisant parfois, 58% le font sur les parkings de supermarchés, tandis que 30% le font sur des bornes de recharge publiques, chiffre en augmentation de 4%.

Plus longtemps mais moins souvent

En 2020, les possesseurs de véhicules 100% électriques se rechargent moins souvent, mais plus longtemps. Pour les personnes interrogées, la durée moyenne de la recharge est de 10 heures, soit une heure de plus qu'en 2019. Par contre, la fréquence de la recharge tend à baisser : ils ne sont plus que 55% des utilisateurs à déclarer se recharger une ou deux fois par semaine contre 64% en 2019, et sont 16% à se recharger moins d'une fois par semaine contre 8% en 2019. Il en reste néanmoins 29% à se recharger tous les deux ou trois jours et 17% tous les jours ou presque.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Près de 90% des utilisateurs rechargent leur véhicule électrique de nuit à leur domicile ou en journée au travail. La recharge sur voie publique semble plus aléatoire

En maison individuelle

En maison individuelle, la recharge s'effectue à 43% sur une prise classique, à 37% sur une prise renforcée et à 19% sur une borne de recharge. Concernant la recharge sur une prise classique, dans 67% des cas cette prise existait avant son utilisation pour la recharge du véhicule. Pour les habitants en immeuble, 57% utilisent le contrat d'électricité de leur logement pour recharger leur véhicule, 25% utilisent celui souscrit par la copropriété, 8% un contrat spécifique pour la recharge sur leur place de parking et 6% un contrat proposé par un opérateur gestionnaire des bornes de recharge dans le parking de l'immeuble. Si la puissance liée à l'abonnement est souvent ignorée (60%), la recharge de la voiture électrique semble s'intégrer naturellement dans la vie du foyer.

Dans le détail

Parmi ceux qui effectuent la recharge à domicile, celle-ci est réalisée à 81% entre 18h et 7h du matin contre 84% en 2019. En 2020, la recharge nocturne entre minuit et 7h du matin diminue de 3 points (39% contre 42%) au profit de la recharge en journée qui progresse de 2 points en passant de 8 à 10%. La part de ceux qui disposent d'un dispositif de pilotage de la recharge passe de 37% à 40%. Parmi eux, la grande majorité (78%) utilise la programmation horaire dans le véhicule ou une application smartphone du constructeur. La plupart des sondés sont prêts à décaler la recharge de leurs véhicules pour éviter les pics de consommation, mais la principale motivation de ceux qui pilotent leur recharge reste la réduction de leur facture d'électricité grâce au tarif Heures Pleines / Heures Creuses.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



De gauche à droite : Sébastien Quiminal, directeur Enedis Vaucluse ; Thierry Devaux président de la section électricité ; Christian Pons, président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics Vaucluse ; Daniel Léonard président de la branche Travaux publics.